



Mont  
Saint  
Aignan

## ARRÊTÉ N°2025.183

Du registre des arrêtés municipaux

**fermeture du passage souterrain rue Marcel  
Dupré/RD43**

### ARRETE

**Nous**, maire de la ville de Mont-Saint-Aignan ;

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

- **Considérant** la nécessité de fermer définitivement le tunnel Rue Marcel Dupré en raison d'un danger croissant causé par le ruissellement des eaux, qui compromet progressivement l'intégrité de la structure.

#### ARRETONS CE QUI SUIT :

**Article 1 :** Le passage souterrain situé rue Marcel Dupré traversant la RD 43 en direction du centre des loisirs sera définitivement fermé au public pour des raisons de sécurité , de ruissèlements des eaux.

**Article 2 :** Un panneau précisant cette réglementation sera mis en place aux entrées du passage souterrain mentionné à l'article 1er.

**Article 3 :** Toutes dispositions antérieures relatives au passage souterrain sont abrogées.

**Article 4 :** Madame la Directrice Générale des Services de la Ville, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le service de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont-Saint-Aignan le **06/02/2025**

Catherine FLAVIGNY

Maire  
Conseillère départementale

Certifié exécutoire par publication et affichage en date du \_\_\_\_\_

#### Copies

Police Nationale / Municipale

Madame le Maire

Archives